

***PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY***

**MODIFICATIONS BUDGETAIRES COMMUNALES N° 1
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE POUR L'EXERCICE 2014**

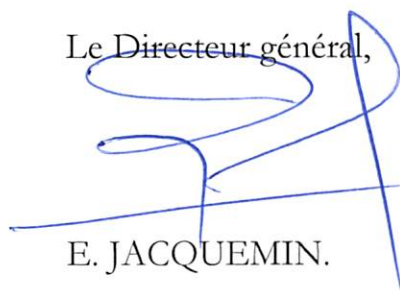
Le Collège communal de Libramont-Chevigny informe que, sur base de l'article L1313-1 du Code de la Démocratie et de la Décentralisation, les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2014 votées le 14 mai 2014 sont déposées à la Maison communale où quiconque peut toujours en prendre connaissance sans déplacement.

Le présent avis sera affiché pendant la période du 15 mai au 26 mai 2014.

A Libramont-Chevigny, le 15 mai 2014.

Par le Collège;

Le Directeur général,


E. JACQUEMIN.



Le Bourgmestre,


P. ARNOULD